



Projet "Promouvoir le mix énergétique et développer les énergies renouvelables"
Commune de Guillestre Hautes-Alpes (05)

Création d'un réseau de bois énergie chaleur

Contexte

Le territoire de Guillestre est marqué par une consommation d'énergie finale par habitant significativement supérieure à la moyenne régionale dans les secteurs tertiaire et résidentiel. Or, ce territoire possède une forte ressource en bois grâce aux forêts qui le composent. La commune de Guillestre a donc décidé d'utiliser cette force de son territoire pour diminuer sa dépendance énergétique en mettant en place un projet de réseau de chaleur alimentant 11 bâtiments publics par cette énergie renouvelable.

Les acteurs du projet

Nom	Organisme	Contact
Service Urbanisme, environnement	Mairie de Guillestre	Tel : 04 92 45 43 06 Email : guillestre.urbanisme@orange.fr
G.Wegner	Bureau d'étude ADRET	2 rue Clovis Hugues 05200 Embrun Tel : 04 92 43 42 75 Email : adret.embrun@wanadoo.fr
Jean-Claude DOU	Communes forestières des Hautes-Alpes	Avenue Justin Gras 05200 EMBRUN Tél. : 04 92 23 49 41 Email : contact05@communesforestieres.org
Simon BROCHIER	Office National des Forêts	Unité territoriale du Queyras Guillestrois Tél. 07 78 57 83 09 Email : simon.brochier@onf.fr

Les objectifs

L'objectif de ce projet est de raccorder la totalité des bâtiments publics à l'énergie renouvelable, un réseau de chaleur alimenté majoritairement en bois-énergie. Le second objectif est d'ainsi permettre la diminution des émissions de gaz à effet de serre et leurs impacts sur l'environnement.



Le projet et ses résultats

Ce réseau de chaleur bois alimente une dizaine de bâtiments publics (école primaire, mairie, trésor public, la Poste, logements sociaux, communauté de communes, collège, gymnase, maison de retraite) fonctionnant jusqu'alors au fioul, gaz et électricité.

La chaufferie bois déchiqueté et le réseau de chaleur ont été mis en service au 1er octobre 2012 et inauguré en octobre 2012. La puissance retenue pour la chaudière bois est de 1 000 kWh avec un taux de couverture des besoins de 90% avec une chaudière d'appoint fioul de 1 800 kWh. Durant l'hiver 2012/2013, 9 bâtiments ont été alimentés en énergie par la nouvelle chaufferie bois. De nouveaux bâtiments se sont ensuite ajoutés tel que le gymnase en cours de construction à ce moment-là, raccordé en 2014 ou encore la salle polyvalente, actuellement chauffée au gaz qui nécessite de gros travaux d'investissement pour l'instant différés. Sur la saison de chauffe 2012/2013, 622 tonnes de bois déchiqueté auront été nécessaires pour délivrer près de 1 700 MWh. Le bois provient exclusivement de la plateforme énergie de l'Office National des Forêts situé à Veynes.



Le projet devrait, à termes, concerner 11 bâtiments avec un réseau de 600 m de long.

- 6 bâtiments communaux : les 2 écoles, la mairie, la trésorerie, la poste, la salle polyvalente,
- la communauté de communes du guillestrois,
- le collège des Hautes vallées,
- le futur gymnase
- la résidence Guil Ecrins (maison de retraite),
- la copropriété des 3 vallées (26 logements),

L'installation de ce réseau de chaleur permis d'éviter l'émission de 462 tonnes de CO₂

Le « + » du projet

Ce type de projet permet d'utiliser au mieux les ressources disponibles sur un territoire tout en luttant contre les problématiques actuelles telles que la dépendance énergétique ou le réchauffement climatique. La commune de Guillestre se montre ainsi exemplaire puisque aujourd'hui tous les bâtiments communaux sont chauffés au bois et a ainsi reçu le 1er prix des collectivités, le 4 mars 2013, de la part de l'association des communes forestières des Hautes Alpes. L'exemplarité de cet équipement a suscité un intérêt et des questions de la part des habitants et d'autres communes. La commune de Guillestre a donc consacré du temps à présenter son projet en organisant notamment une journée portes ouvertes le 30 mars 2013. De telles actions donneront peut-être l'envie et les clés pour que d'autres communes se lancent dans un projet similaire. Il s'agit d'ailleurs d'un axe de développement majeur de la Région et de l'ADEME dans le cadre du Contrat de Plan Etat-Région (CPER) à travers de nouveau réseau ou la densification des réseaux existants.



Les freins rencontrés

Si ce type de projet apporte à la commune une diminution de sa dépendance en énergies fossiles ou nucléaires et donc une certaine plus-value environnementale, elle entraîne également dans un premier temps des frais importants, créant des problèmes de trésorerie pour la commune. De plus, elle rappelle l'importance d'avoir des partenaires motivés et convaincus qui ne reculeront pas face à ce premier investissement important au risque de les voir abandonner en cours de projet. Mais Guillestre a fait le choix de préparer l'avenir.

Les projets similaires au sein de la Région

- Réseau de chauffage bois pour les bâtiments communaux à Embrun (05)
- Projet de réalisation d'un réseau chaleur bois dans le quartier Chazelas à Barcelonnette (04)
- Réalisation d'un réseau de chaleur bois énergie à Forcalquier (04)
- Réalisation d'un réseau de chaleur bois énergie à la ZAC de Chanteprunier à Manosque (04)
- Développement de la filière bois-énergie dans le Parc naturel régional du Luberon (04 et 84)
- Création d'un réseau de chaleur bois alimentant le nouvel EHPAD, la gendarmerie et 13 logements sociaux à Veynes (13)